

# PROGRAMME DE PRÉPARATION ET DE SOUTIEN PRÉPARATOIRE DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

## FICHE D'INFORMATION

### Qu'est-ce que le Programme de préparation et de soutien préparatoire du FVC ?

Les pays en développement qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et/ou qui conçoivent des activités visant la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> peuvent accéder aux ressources financières du Fonds vert pour le climat (FVC). Le Fonds a établi le Programme de préparation et de soutien préparatoire<sup>1</sup> (*Readiness Programme*) qui vise à promouvoir l'appropriation par les pays. Depuis l'opérationnalisation du Fonds en 2014, le Programme fournit une aide aux activités visant à améliorer l'appropriation et permettre un accès aux ressources du FVC. Les activités soutenues visent à amplifier l'engagement des pays avec le Fonds en vue de maximiser les impacts des projets ou des programmes financés au niveau local.

### Quelques activités peuvent être soutenues sous par le Programme ?

Certaines activités peuvent être soutenues par le Programme, selon les cinq (5) domaines suivants :

- 1 Etablissement et renforcement des Autorités nationales désignées (AND) et Points focaux (PF) ;
- 2 Mise sur pied de cadres stratégiques, y compris la préparation des programmes des pays ;
- 3 Soutien au processus d'accréditation et aux entités accréditées ;
- 4 Appui à la chaîne de traitement (pipeline) initiale des propositions de programmes et de projets ;
- 5 Partage d'information, d'expériences et des apprentissages.

**1** Sous le **premier domaine** d'activité, les AND et PF nationaux des pays en développement peuvent obtenir du financement pour former leurs personnels dans des domaines relatifs aux objectifs du FVC. Les activités soutenues peuvent aussi avoir comme objectif de renforcer les capacités institutionnelles des AND ou des PF, tout comme soutenir l'engagement permanent des autres parties prenantes.

**2** Le **deuxième domaine** inclus des activités telles que l'identification des priorités stratégiques d'investissement et le bilan des stratégies existantes (ex. LEDS, NAMA, NAP, NAPA)<sup>2</sup>. De plus, le FVC soutient le développement de programmes de pays pour renforcer l'engagement des parties prenantes, y compris les gouvernements, les institutions au niveau local, la société civile et le secteur privé.

**3** Au sein du **troisième domaine** d'activité, le FVC soutient l'évaluation approfondie des capacités institutionnelles des entités de mise en œuvre, des normes fiduciaires et celles de protections environnementale et sociale. En outre, il appui les évaluations de lacunes institutionnelles pour les entités d'accès direct aspirant à l'accréditation.

**4** Le **quatrième domaine** englobe, en générale, l'appui aux activités en amont de larges propositions de projets ou de programmes, ou une délimitation de la portée de ces projets ou programmes au niveau national. Ceci peut inclure l'accompagnement d'un cadre favorable et des activités de création de marchés.

**5** Dans le **cinquième domaine** d'activité, le FVC peut financer des ateliers régionaux avec les AND/PF et les autres parties prenantes. Ceci inclus les dialogues régionaux structurés qui visent à accroître la sensibilisation sur les modalités émergentes du Fonds et les opportunités à s'y engager. Le FVC est aussi en train de construire une liste d'experts dans les différentes régions pour assurer un support à plein temps à toutes les parties prenantes.

De plus, le FVC peut fournir un renforcement de capacités aux institutions nationales et régionales (ex. entités d'accès direct) qui sont nommées par leur AND ou PF. Cet appui peut être utilisé pour améliorer les capacités d'une entité aspirant à l'accréditation auprès du Fonds, y compris le processus d'accréditation accélérée (appui à la pré-accréditation). Cela peut également servir à améliorer les capacités des entités d'accès direct qui sont déjà accréditées auprès du Fonds (appui à la post-accréditation). Dans chacun des cas, les fonds destinés à l'appui à la préparation vont être alloués en coordination et avec l'accord des AND et/ou des Points focaux.

### Combien de budget est disponible sous le Programme ?

A la suite de l'opérationnalisation du Programme de préparation et de soutien préparatoire, le Conseil d'administration du FVC a approuvé dès 2018 un budget total de **190 million de dollars**

**US** pour sa mise en œuvre. 50% de ce soutien à la préparation est destiné aux Etats les plus vulnérables (tels que les Petits Etats insulaires en développement, les Pays moins avancés et les Etats africains).

Jusqu'à **1 million de dollars US** peut être obtenu par pays et par an dans le cadre du Programme. De cette somme, les AND ou des PF peuvent solliciter jusqu'à **300 000 dollars US par année** pour aider à établir ou renforcer leurs rôles d'institutions œuvrant aux objectifs du Fonds.

**190**  
million de dollars US  
**de budget total**  
**(en 2018)**

<sup>1</sup> Le Secrétariat du FVC a élaboré un [Guide sur le Programme](#) avec des informations détaillées utiles.

<sup>2</sup> Voir page suivante

## Quel est le rôle des AND et des PF ?

Les AND sont responsables du déploiement du financement visant la préparation et le soutien préparatoire. Elles sont soit le bénéficiaire direct ou en charge de sélectionner les Partenaires de prestation, telles que les organisations internationales et d'autres institutions publiques ou privées impliquées dans les activités d'appui à la préparation aux niveaux international, régional, national ou local. Les Partenaires de prestation peuvent fournir des services pour la réalisation des activités approuvées sous le Programme, par exemple l'élaboration de propositions de demande d'appui à la préparation ; l'implémentation et la supervision ; la gestion fiduciaire ; les rapports de progression ; ainsi que l'achèvement et l'évaluation de projet.

## Comment est organisé le processus de demande d'appui sous le Programme ?

Pour postuler à l'appui à la préparation, l'AND ou le PF est chargé de compléter le [formulaire de demande d'appui à la préparation](#). Le Partenaire de prestation peut aider l'AND ou le PF à compléter le formulaire. Si essentiel, le [formulaire portant sur l'évaluation de la capacité de gestion financière \(FMCA\)](#)<sup>3</sup> doit être joint à la demande d'appui à la préparation et envoyé au FVC.

## Facilité à la préparation des projets (FPP)

### Quelles activités la Facilité à la préparation des projets (FPP) finance-t-elle ?

Même si elle ne fait officiellement pas partie du Programme de préparation et de soutien préparatoire, la Facilité à la préparation des projets (FPP) du FVC soutien des demandes de préparation de projets et de programmes par des entités accréditées, avec comme centre d'intérêt spécial les entités d'accès direct et les projets de catégorie micro à petite taille. Les activités admissibles pour un financement sous la FPP sont les suivantes :

- Etudes de pré-faisabilité et études de faisabilité, et conception de projet ou programme ;
- Etudes environnementales, sociales et portant sur le genre ;
- Evaluation des risques ;
- Identification des indicateurs de progrès au niveau des projets et programmes ;
- Services avant-contrat, incluant la révision des documents relatifs aux soumissions reçues ;
- Des services consultatifs et/ou autres services pour structurer financièrement les activités proposées ;
- D'autres activités de préparation de projet, si nécessaire, avec une justification suffisante.

## Combien de budget est disponible dans la Facilité à la préparation des projets ?

Le Conseil du FVC a décidé lors de sa treizième réunion, de mettre à disposition de la Facilité à la préparation des projets et programmes

la somme de 40 million de dollars US pour sa phase initiale. Chaque demande est soumise à un plafond de 10 % du financement total sollicité auprès du FVC, avec un maximum de 1,5 million de dollars US pour chaque proposition unique.

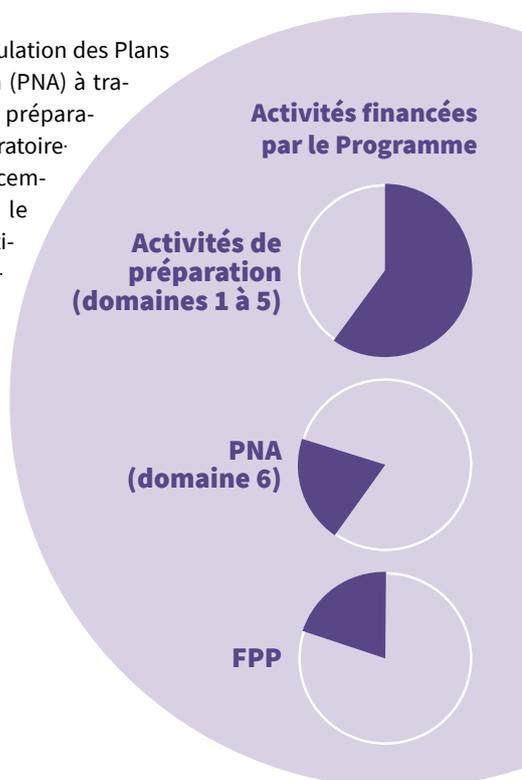
## Comment est organisé le processus de demande d'appui sous la Facilité ?

Les demandes d'appui à la Facilité doivent être développées par des entités accréditées, en consultation avec les AND ou les PF et avec l'aide du Secrétariat du FVC. Pour assurer l'appropriation par les pays, les entités accréditées sont censées se concerter avec l'AND ou le PF et fournir un paragraphe additionnel qui explique comment le projet proposé s'inscrit dans les priorités nationales du pays. Ensuite, l'entité accréditée doit soumettre la demande de financement<sup>4</sup> au Secrétariat du Fonds, avec une lettre de non-objection approuvée par l'AND ou le PF.

## Les Plans nationaux d'adaptation (PNA)

### Comment le FVC soutient la formulation des PNA ?

Le FVC soutient la formulation des Plans nationaux d'adaptation (PNA) à travers le Programme de préparation et de soutien préparatoire. Cet appui, qui a été récemment établi, constitue le **sixième domaine** d'activité sous le Programme. Chaque pays peut solliciter jusqu'à 3 million de dollars US pour la formulation des PNA et/ou d'autres processus de planification de l'adaptation<sup>5</sup>.



Mars 2019

Germanwatch – Bureau de Bonn

Kaiserstr. 201, D-53113 Bonn, Allemagne  
Phone +49 (0)228 / 60492-0, Fax -19  
[www.germanwatch.org](http://www.germanwatch.org)

Contact :

Jean Paul Brice Affana  
[affana@germanwatch.org](mailto:affana@germanwatch.org)

Cette note d'information est publiée sous le projet « Préparation des OSC au FVC – focus sur l'Afrique » conjointement mis en œuvre par :



Soutenu par



Ministère fédéral  
de l'Environnement, de la Protection de la Nature,  
de la Construction et de la Sécurité nucléaire

en vertu d'une décision du Parlement  
de la République fédérale d'Allemagne

2 Voir page précédente : LEDS = Stratégies de développement à faibles émissions de carbone, NAMAs = Mesures d'atténuation appropriées au niveau national, NAP = Plans nationaux d'adaptation, PANA = Programmes nationaux d'action ou de planification pour l'adaptation.

3 Le FMCA est une évaluation réalisée par le FVC pour des organisations qui ne sont pas des entités accréditées, mais qui sont choisies par les AND pour servir comme Partenaires de prestation pour l'implémentation des activités d'appui à la préparation.

4 Le [modèle de formulaire](#) est disponible sur le site Internet du FVC.

5 Pour ce domaine le plafond de 1 million de dollars US par pays et par année ne s'applique pas.